

**PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration**

**Date :** Jeudi 05 juin 2014

Année scolaire : 2013-2014  
Numéro de séance : 6  
Date de transmission de la convocation aux membres : 27 mai 2014  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : non  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy  
Secrétaire de séance : Monsieur VIALLEMONTEIL Jean-Pierre

Quorum (13 ou 16) : 16  
Nombre de présents : 22

**Ordre du jour**

**I – Fonctionnement du Conseil**

- 1) Ordre du jour
- 2) Approbation du Procès Verbal du conseil d'administration du 3 avril 2014

**II – Vie pédagogique**

- 1) Règlements intérieurs (général, internat secondaire, Résidence,...)
- 2) Liste des manuels 2014-2015
- 3) Point sur le projet d'établissement 2014-2018

**III – Affaires financières**

- 1) Prélèvements sur fonds de roulement
- 2) Répartition des crédits LOLF
- 3) Contrats et conventions
- 4) Voyages et sorties scolaires (2014-2015)
- 5) Actes du C.A.
- 6) Projets d'animation culturelle année scolaire 2014/2015

**IV Questions Diverses**

Annexes documents annexes :

- 1) Règlement intérieur
- 2) Liste des manuels scolaires année 2014/2015
- 3) Projet d'établissement 2014-2018
- 4) DBM
- 5) Convention fruits et légumes frais St Gervais les Trois Clochers
- 6) Convention groupement d'achat lycée Victor Hugo
- 7) Convention groupement de commandes charcuteries et salaisons diverses
- 8) Convention constitution groupement de commande publique de gaz naturel
- 9) Voyages et sorties scolaires
- 10) Projets animations culturelles

Vœu :

- 1) Vœu des enseignants exprimant leur désaccord sur la fermeture des classes préparatoires aux grandes écoles (joint au PV du CA)

**PRÉSENCE au CONSEIL**

Séance du 05 juin 2014

Qualité		Membres de droit			Invités	
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X			
	Proviseur adjoint	Mme BABIN Delphine	X			Mme ORAVEC Myriam
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X			
	C.P.E.	M. ALBERT Didier			X	
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène	X			
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M SOL Gérard	X			
	Commune siège	Mme PIQUET Lydia			X	
	Commune siège	M JEAN Yves			X	
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE						

		Titulaires			Suppléants			
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X					
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X					
		Mme JULIEN Anne-Laure	X					
		Mme RUMMEL Elke	X					
		Mme NIEUTIN Gloria	X					
		M. HERMELIN Lionel	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme PRANGÈRE Christiane	X					
		Mme DUCOURET Christelle	X					
		Mme BELIARD Catherine	X					
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	M. CHAUMET Sébastien	X					
		Mme COURTIN Isabelle	X					
		Mme ADRAR Aïcha			X			
		M. LEVESQUE Joël	X					
		Mme BEAUJOUR Fabienne	X					
	Élèves	Mme BOUCHET NUER Isabelle	X					
		M. MUTEL Stéphane	X					
		M. BONNET Julien			X			
		Mlle POUSTYNNIKOFF Lara	X					
		Mlle PEREIRA Lucie	X					
	M. BLAUDEAU Clément			X				

**P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18H10  
Présents : 22

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration est déclaré ouvert.

## **I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

### **1) Ordre du jour.**

L'ordre du jour proposé par M. le Proviseur est adopté à l'unanimité, sans remarques préalables.

**Vote**

**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 22**

### **2) *Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 3 avril 2014***

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents, moins une abstention.

**Vote**

**Contre : 0    Abstention : 1    Pour : 21**

## **II – VIE PEDAGOGIQUE**

### **1) Règlement intérieur**

M. le Proviseur commente rapidement le projet de Règlement Intérieur intégrant diverses nouveautés et propose une réunion de travail d'ici la fin de l'année scolaire (Document annexe n°1).

Les représentants enseignants font remarquer que la période étant peu favorable, il serait plus judicieux de reporter cette réunion de travail à la rentrée.

Il est donc décidé de fixer cette séance de travail le jeudi 11 septembre 2014 à 18H00.

Le Proviseur donne son accord à la demande des représentants enseignants pour que le projet soit préalablement diffusé par courrier électronique.

### **2) Liste des manuels pour l'année scolaire 2014-2015 (document annexe n°2)**

Seuls les manuels d'Histoire-Géographie sont encore en attente, les spécimens venant justes de parvenir aux enseignants. La liste présentée est adopté à l'unanimité.

**Vote**

**Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 22**

### **3) Projet d'établissement 2014-2018**

Dans la perspective de l'élaboration du projet d'établissement 2014-2018, M. le Proviseur présente des documents préparatoires (document annexe n°3) incluant un exemplaire du projet d'établissement 2008-2012 et des données statistiques sur les résultats de l'établissement. Il propose une réunion de travail d'ici la fin de l'année scolaire. Les représentants enseignants font remarquer que la période étant peu favorable, il serait plus judicieux de reporter cette réunion de travail à la rentrée. Il est donc décidé de fixer cette séance de travail le 29 septembre 2014 à 18H00.

M. le Proviseur donne son accord pour que le volet culturel soit intégré dans le dossier de rentrée distribué aux élèves.

Les représentants enseignants rappellent que certaines dispositions envisagées dans le cadre de la réflexion collective menée lors de l'année 2013-2014 avaient fait l'objet d'un consensus et devaient s'appliquer dès la rentrée prochaine. M. le Proviseur confirme qu'il en sera bien ainsi. Il s'agit notamment :

- De la mise en place d'une « fiche suivi » pour les élèves dont le comportement ou les résultats impliquent une attention particulière de la part de l'équipe éducative.
- De l'organisation, lors de la pré-rentrée, de concertation au sein de chaque équipe pédagogique de classe de seconde afin de définir et harmoniser les attentes et les pratiques.

### **III – AFFAIRES FINANCIÈRES**

Les représentants enseignants font remarquer qu'aucun document préparatoire n'ayant été diffusé, ils ne pouvaient se prononcer sur des documents découverts en séance.

M ; l'Intendant présente des décisions budgétaires modificatives pour vote.

#### **1) Prélèvement sur fonds de roulement**

M l'Intendant propose des prélèvements sur fonds de roulement rendus possibles par les économies réalisées sur les dépenses d'énergie prévues, pour un montant total de 38 450 Euros (document annexe n°4).

Ce prélèvement intègre un don au bénéfice de l'UNSS pour un montant de 3 000.00 €. Cette somme qui n'est pas destinée à être dépensée est attribuée au titre d'une avance de trésorerie. Cela doit permettre d'éviter un solde négatif du compte bancaire de l'association dans l'attente des versements régionaux tant pour l'année en cours que pour les prochains exercices

**Vote**

**Contre : 0    Abstentions : 7    Pour : 15**

**Acte administratif n°27**

#### **2) Répartition des crédits Lof**

M. l'Intendant propose l'affectation des crédits d'Etat globalisés d'un montant de 2 500 € pour le paiement des droits de reprographie, pour un montant de 2 500 € (document annexe n°4).

**Vote**

**Contre : 0    Abstentions : 7    Pour : 15**

#### **3) Contrats et conventions**

M. l'Intendant propose plusieurs contrats et conventions, certaines à renouveler, une autre à proroger, une autre, enfin, étant une nouvelle convention.

- Convention d'adhésion à un groupement de commande coordonné par le collègue Maurice Bedel 86230 ST GERVAIS LES TROIS CLOCHER (document annexe n°5)  
Fourniture de fruits et légumes frais aux adhérents

**Vote**

**Contre : 0    Abstentions : 7    Pour : 15**

**Acte administratif n°28**

- Convention d'adhésion aux groupements de commandes coordonnés par le lycée Victor Hugo de Poitiers (document annexe n°6)

- **Vote**

- **Contre : 0    Abstentions : 7    Pour : 15**

- **Acte administratif n°29**

- Convention d'adhésion au groupement de commandes de jambons, charcuteries et salaisons diverses des établissements publics locaux d'enseignement de la Vienne (document annexe n°7)

- Vote

- **Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15**

- **Acte administratif n°30**

- Convention constitutive d'un groupement de commande publique de gaz naturel (document annexe n°8)

- Vote

- **Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15**

- **Acte administratif n°31**

- Contrat parc photocopieur

Il s'agirait, en particulier, de proroger pour une période d'un an, la convention avec la société POITOU REPRO pour la location et la maintenance des photocopieurs à usage pédagogique installés dans la salle de reprographie située près de la salle des professeurs. La convention modifiée, valable un an, prévoirait un tarif à la copie identique au tarif actuel (0.00384 € HT) et le remplacement de la machine la moins puissante par un autre photocopieur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cela permettrait une économie sur le coût de location de ces machines, de l'ordre de 7 000 € pour une année.

Loyer trimestriel : 998.00 € HT

Coût copie A4 : 0.00384 € HT

- Vote

- **Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15**

- **Acte administratif n°37**

#### 4) Voyages et sorties scolaires

Sont présentés plusieurs projets de voyages et sorties scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 (document annexe n°9).

- Vote

- **Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15**

- **Acte administratif n°32, 33, 34, 35, 36**

A la suite d'une question posée par une représentante des personnels enseignants, il est apporté les précisions suivantes concernant les délais réglementaires à respecter dans l'organisation de voyages ou sorties :

- Tout projet doit faire l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'administration.
- Les projets autorisés sont alors transmis au Rectorat et au Conseil Régional.
- En l'absence d'opposition du Rectorat ou du Conseil Régional dans les 15 jours suivant la transmission, la décision devient exécutoire.

#### 5) Actes du Conseil d'administration

M. l'Intendant demande l'autorisation de désaffecter un véhicule électrique Peugeot et une scie à ruban.

- Vote

- Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15

- Acte administratif n°38

## 6) Projets d'animation culturelle pour l'année scolaire 2014-2015

Sont présentés au Conseil trois projets nécessitant une convention (document annexe n°10) :

- La mise en place d'un « atelier de revalorisation personnelle » destiné à l'ensemble des élèves de seconde.
- La reconduction de l'atelier cinéma.
- La reconduction de l'atelier danse pour les étudiants

- Vote

- Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 15

## IV – QUESTIONS DIVERSES

**Question posée par les représentants des personnels TOSS et demandant le remplacement de la moquette de la salle des conseils qui s'avère difficile à nettoyer.**

M. le Proviseur donne une réponse négative justifiée par le fait que les activités les plus salissantes sont maintenant transférées dans la salle récemment rénovée à proximité et dont le sol est plastifié, donc plus facile à entretenir.

**Aux questions posées par les représentants des personnels enseignants, il est apporté les réponses suivantes :**

GEPI restera opérationnel à la rentrée prochaine. Pronote sera utilisé par l'équipe de direction.

Les ordinateurs en libre service pour les élèves qui s'avèrent défectueux sont (et seront) remplacés par du matériel récupéré et réhabilité suite à l'installation de postes neufs dans certaines salles de cours.

Le logiciel antivirus Sophos a été remplacé par un nouvel antivirus gratuit et conforme aux recommandations rectorales.

M. le Proviseur restitue le projet de fermeture de certaines classes de CPGE et rappelle que M. le Recteur a récemment souhaité que soit présenté à la communauté éducative un projet se traduisant notamment par la fermeture d'une classe hypokhâgne et d'une classe de PCSI à la rentrée 2015, puis des classes de deuxième année correspondante à la rentrée suivante. Au projet des fermetures envisagées, M. le Proviseur a transmis à M. le Recteur l'avis négatif exprimé par les équipes enseignantes des classes préparatoires.

Les représentants des personnels enseignants expriment également leur désaccord, indiquant quelles en sont les raisons et présentent aux membres du Conseil un vœu exprimant de manière formelle leur position et les arguments qui la justifient. Ce vœu sera joint au procès-verbal du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H28

Le Président

Le Secrétaire

J.-G. LEGROS

J.P. VIALLEMONTAIL